

“ L'Association des Dames Patronesses des Tuberculeux a pour mission : instruire le public sur les dangers de la tuberculose, et sur les meilleurs moyens de l'éviter : aider la Commission de la Tuberculose, instituée par le Congrès des Médecins de Langue Française, tenu à Trois-Rivières, le 26 juin 1906. à se créer un fonds pour ériger des Sanatoriums et des Dispensaires dans la province de Québec ”

Qu'il me soit permis de dire ici, toute l'admiration, toute la gratitude que je professe pour les Dames fondatrices de cette société éminemment philanthropique. — Je souhaite que cette œuvre étende ses ramifications par toute la province; l'humble Cercle de Joliette, est peut-être le noyau d'une institution dont le pays s'enorgueillira plus tard. — Je demande aux médecins de notre district, d'encourager l'œuvre de ces Dames, de leur prêter assistance, et d'écartier les obstacles qui pourraient surgir sur la route de ces dévouements.

Proposé par M. le Dr Lippé, secondé par M. le Dr Marion :

Que l'Association Médico-Chirurgicale du district de Joliette souscrive la somme de \$25.00 en faveur de la Commission de la tuberculose. — Adopté.

Proposé par le Dr Magnan, secondé par le Dr Gadoury :

Que le Dr A. Bonin, soit nommé membre de la Commission de la tuberculose, à titre de représentant de l'Association Médico-Chirurgicale du district de Joliette. — Adopté.

Proposé par le Dr Désy, secondé par le Dr Lavallée :

Que l'Association exprime ses sympathies à M. le Président, au sujet de la mort récente de son beau-père, M. Louis Beaudry, de St-Alexis. — Adopté.

Le Secrétaire fait rapport qu'il y a en caisse \$200.00.

La prochaine réunion aura lieu à Joliette, le second lundi de mars 1907.

ALBERT LAURENDEAU, *Sec.*
